



# **Pas touche à la liberté d'expression syndicale !**

## **Veolia au SIAAP, c'est non !**

Valenton, le 4 juin 2021

Le 16 avril, le SIAAP a brutalement, injustement et unilatéralement confisqué aux organisations syndicales leur droit de diffuser librement leurs informations par messagerie électronique aux agents du SIAAP. De communiqués fallacieux, en refus de discuter ou en réunions « mirage », le SIAAP veut imposer son règlement illégitime (l'arrêté 2014-2014), lequel est une collection d'épées de Damoclès et de sauts d'obstacles, incompatible avec les fameuses Règles Générales de Protection des Données (RGPD) et la liberté d'expression syndicale. Face à cette tyrannie, une intersyndicale CGT – FO – UNSA s'est constituée pour exiger le rétablissement de la liberté d'expression syndicale au SIAAP.

Cette action du SIAAP contre la parole syndicale indépendante fait suite à de nombreuses censures et restrictions qu'il a perpétrées ces dernières années. Ces actes traduisent la politique que le SIAAP mène depuis plus d'une décennie sous le vocable oxymoronique, comme pour sidérer, de « service public compétitif » : il s'agit tout simplement de préparer les conditions de la privatisation du SIAAP dans le cadre d'un service du Grand Paris et d'ouvrir ainsi la voie à la privatisation de l'eau. Cette politique tourne le dos au statut des agents et à la sécurité des installations et des personnels. Ce sont les restrictions en moyens humains et matériels qui apparaissent de partout et que le SIAAP essaye de camoufler par des mécanismes cogestionnaires ou participatifs. C'est la mise en place du management du privé par « délégation de responsabilité » et « leadership » qui met à mal notre dignité de fonctionnaire pourtant garantie par notre statut.

Le résultat, c'est la multiplication des accidents industriels et l'explosion des cas de souffrance au travail. À titre emblématique, c'est l'exploitation de la main d'œuvre juvénile gratuite piégée pour réaliser des activités d'agents titulaires qui font défaut, comme au laboratoire de SAV où ils ne sont pas moins de quatre. C'est aussi la mise en place de la SIVAL (SEMOP de Valenton exploitée par Veolia), qui ouvre en grand la porte à Veolia dans nos installations. La venue une nouvelle fois sur le site, aujourd'hui, du PDG de Veolia Antoine Frérot en personne n'est pas le fait du hasard et pose question. Pourquoi la remise d'une médaille nationale par un PDG aussi puissant, justement dans les installations du SIAAP ? Ces visites s'ajoutent aux échanges de personnel entre le SIAAP et SIVAL qui se multiplient et dont le cadre réglementaire pose aussi question. Y-a-t-il des conventions de mise à disposition des agents concernés ? Ajoutons-y aussi les doutes légitimes au regard du respect de la santé et de la sécurité au travail pour ces agents.

FO-SIAAP